PUBLIC OPINION ON DOMESTIC VIOLENCE ISSUES IN MANITOBA

Submitted To: The Manitoba Women's Directorate

April 2001

PROBE RESEARCH INC.

TABLE OF CONTENTS

1.0 BACKGROUND AND RESEARCH METHODOLOGY 3

2.0 RESEARCH RESULTS 4

2.1 Public Concern About Domestic Violence In Manitoba 4

2.2 Perceptions Regarding Changes to the Rate of Domestic Violence in Manitoba 6

2.3 Public Awareness of Selected Domestic Violence Prevention Measures 8

2.4 General Attitudes Towards Domestic Violence Issues 10

2.5 Personal Exposure to Domestic Violence Victims 12

2.6 Public Views on the Causes of Domestic Violence 14

2.7 Reducing Domestic Violence in Manitoba 16

1.0 BACKGROUND AND RESEARCH METHODOLOGY

Probe Research was commissioned by the Women's Directorate to undertake public opinion research in Manitoba on the topic of domestic violence.

This province-wide survey was designed by Probe Research in close consultation with representatives of the Manitoba Women's Directorate. Telephone interviews were conducted between March 1st and March 13th, 2001, among a random and representative sampling of 1002 adults residing in Manitoba.

With a sample of 1002, one can say with 95 percent certainty that the results are within ±3.1 percentage points of what they would have been had the entire adult population of Manitoba been interviewed. The margin of error is higher within each of the survey's population sub-groups.

Modified random digit dialing was employed to ensure that all Manitoba adults had an equal opportunity to participate in this Probe Research Inc. domestic violence survey. All data analysis was performed using a combination of package and custom software.

2.0 RESEARCH RESULTS

2.1 Public Concern About Domestic Violence In Manitoba

There is a high level of public concern about domestic violence in Manitoba. Across the province, four out of five surveyed adults (80%) said they were concerned about this issue, with half of these individuals expressing strong concern about this issue. (See Figure 1) Around one in five citizens said they were not concerned about domestic violence.

Figure 1

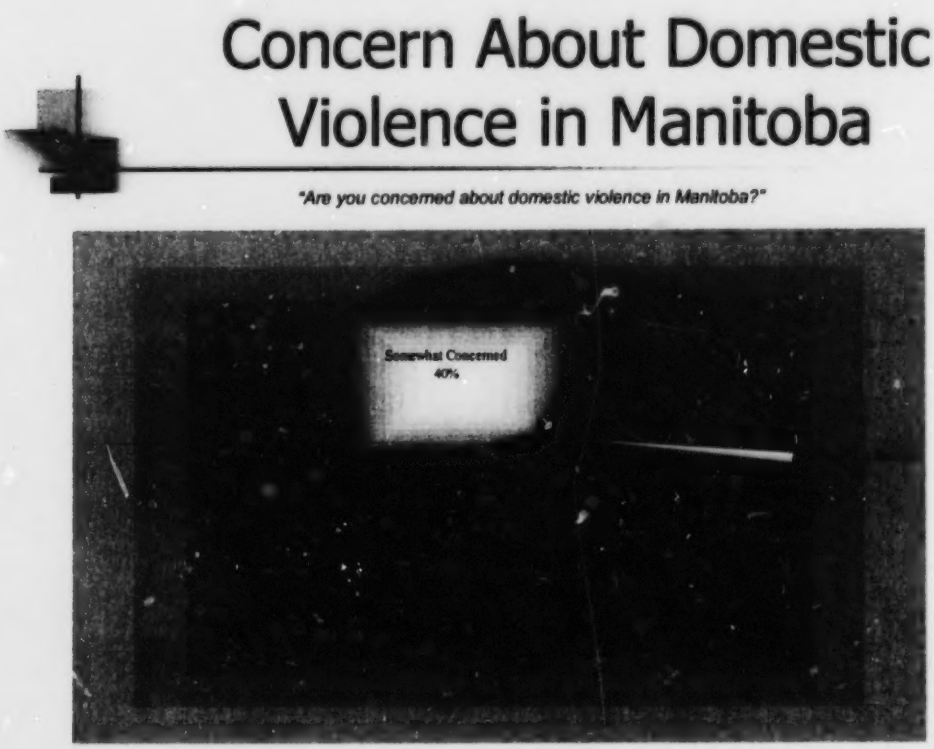

The most pronounced levels of public concern about domestic violence were expressed by women (47% were very concerned compared with 32% among men), as well as those with lower

levels of formal education (47% less than high school) and lower annual household incomes (51% under $30K.)

Regionally, it is interesting to observe that strong concern about domestic violence is somewhat more apparent within Winnipeg than it is in rural areas of the province (43% in Winnipeg vs 36% beyond the perimeter highway.) (See Figure 2)

Figure 2

Public Concern about Domestic Violence in Manitoba Across Major Population Groups

"Are you concerned about domestic violence in Manitoba?"

	Total MB	Wpg	Rural	Men	Women	18-34	35-54	55+	Less than HS	High School	Some Uni	Uni grad
Very concerned	**40%**	**43%**	**36%**	**32%**	**47%**	**40%**	**39%**	**42%**	**47%**	**40%**	**40%**	**34%**
Somewhat concerned	40%	39%	43%	41%	39%	38%	42%	40%	40%	38%	42%	42%
Not concerned	19%	18%	20%	26%	12%	22%	18%	16%	11%	21%	17%	23%

levels of formal education (47% less than high school) and lower annual household incomes (51% under $30K.)

Regionally, it is interesting to observe that strong concern about domestic violence is somewhat more apparent within Winnipeg than it is in rural areas of the province (43% in Winnipeg vs 36% beyond the perimeter highway.) (See Figure 2)

Figure 2

Public Concern about Domestic Violence in Manitoba - Across Major Population Groups

"Are you concerned about domestic violence in Manitoba?"

	Total MB	Wpg	Rural	Men	Women	18-34	35-54	55+	Less than H.S.	High School	Some Uni	Uni grad
Somewhat concerned	40%	39%	43%	41%	39%	38%	42%	40%	40%	38%	42%	42%
Not concerned	19%	18%	20%	26%	12%	22%	18%	16%	11%	21%	17%	23%

2.2 *Perceptions Regarding Changes to the Rate of Domestic Violence in Manitoba*

A very large plurality of Manitobans share the view that the incidence of domestic violence in Manitoba is on the rise. Overall, more than two in five adults across the province (42%) expressed the view that domestic violence has "increased" during the past five years. The same proportion of citizens, however, (42%) felt this incidence rate has remained unchanged during the past half-decade while only a tiny four percent of the adult population said they thought domestic violence has actually *declined* during this period. (See Figure 3)

Figure 3

Public Views on Changes to the Rate of Domestic Violence in Manitoba

"Over the past five years, do you think domestic violence in Manitoba has decreased, increased or stayed the same?"

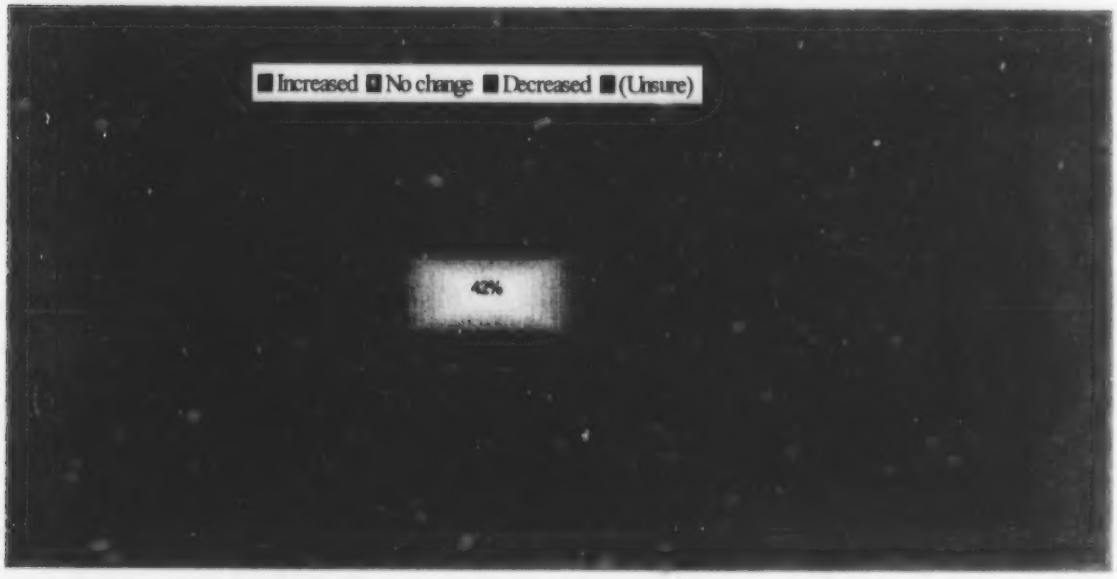

Twelve percent of surveyed adults were unwilling or unable to offer a prediction about changes to the rate of domestic violence in the province.

The view that domestic violence has increased over the past five years is inversely related to respondent education and income. This is to say, the less affluent and less educated the respondent, the more likely they were to hold the view that domestic violence has increased. These perceptions are, however, positively correlated with age as perceptions of rising levels of domestic violence climb with respondent age.

Importantly, women were somewhat more likely than men to share the view that domestic violence had risen as of late (48% vs 37% among men.)

2.3 Public Awareness of Selected Domestic Violence Prevention Measures

There were strong levels of public awareness of four out of six tested domestic violence prevention efforts. Familiarity with domestic violence and stalking prevention orders and a zero-tolerance policy toward domestic violence were most well known, whereas relatively few had heard of the Family Violence Court or the "Promises aren't the only things that Get Broken" advertising campaign.

Figure four below shows the percentage of the provincial population that is familiar with each of the six examined initiatives:

Figure 4

Awareness of Selected Domestic Violence Prevention Efforts

"Have you ever heard of...?"

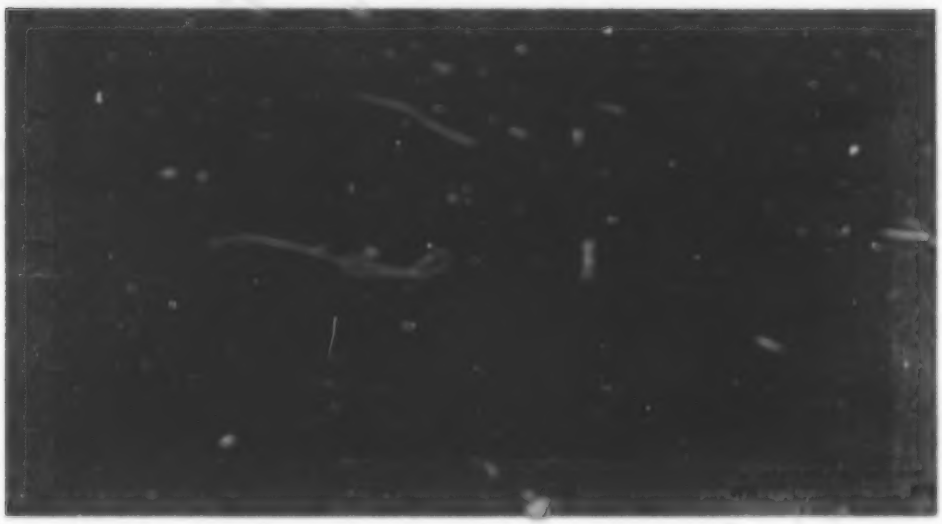

- It is interesting to observe that familiarity with all of the above initiatives was higher among women than men with the single exception of the zero-tolerance item. On zero-tolerance, men and women were roughly equally aware.

2.3 Public Awareness of Selected Domestic Violence Prevention Measures

There were strong levels of public awareness of four out of six tested domestic violence prevention efforts. Familiarity with domestic violence and stalking prevention orders and a zero-tolerance policy toward domestic violence were most well known, whereas relatively few had heard of the Family Violence Court or the "Promises aren't the only things that Get Broken" advertising campaign.

Figure four below shows the percentage of the provincial population that is familiar with each of the six examined initiatives:

Figure 4

Awareness of Selected Domestic Violence Prevention Efforts

"Have you ever heard of...?"

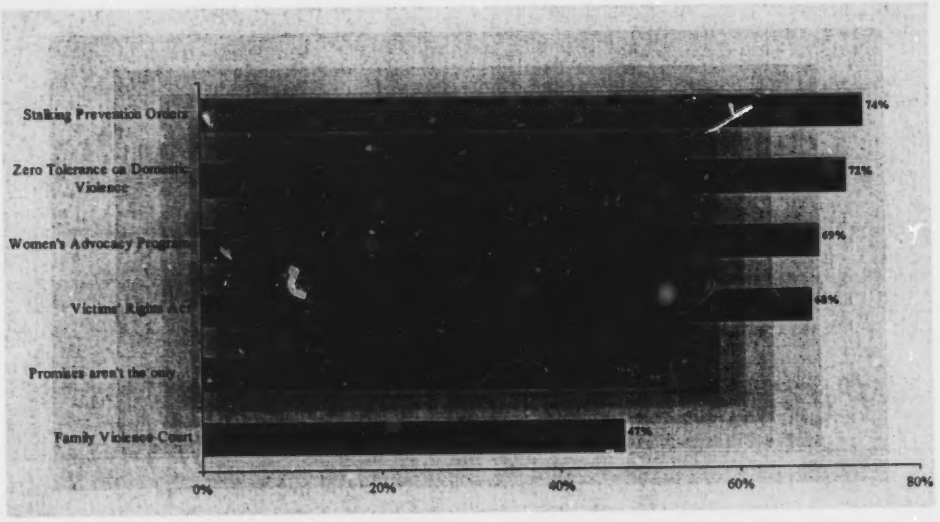

- It is interesting to observe that familiarity with all of the above initiatives was higher among women than men with the single exception of the zero-tolerance item. On zero-tolerance, men and women were roughly equally aware.

- Residents of the city of Winnipeg expressed higher levels of familiarity than their rural counterparts with all tested items except the Victims' Rights Act and the Family Violence Court. With respect to this latter item, rural respondents report a higher level of familiarity than was the case among Winnipeg residents.

- Those who were personally acquainted with domestic violence victims tended to be most familiar with these initiatives while higher levels of education usually also corresponded with higher levels of awareness.

2.4 General Attitudes Towards Domestic Violence Issues

The majority of surveyed Manitobans expressed strong agreement that domestic violence tends to re-occur after it has happened once, that alcohol abuse often sets the stage for domestic violence and that citizens should be encouraged to report incidents of domestic violence. Only around one in three citizens, on the other hand felt strongly that penalties for perpetrators of domestic violence are too soft or that the government should be doing more to reduce domestic violence. (See Figure 5 below.)

Figure 5

Public Attitudes Towards Selected Statements Regarding Domestic Violence

"Would you say you strongly agree, agree, disagree or strongly disagree with the following statements"

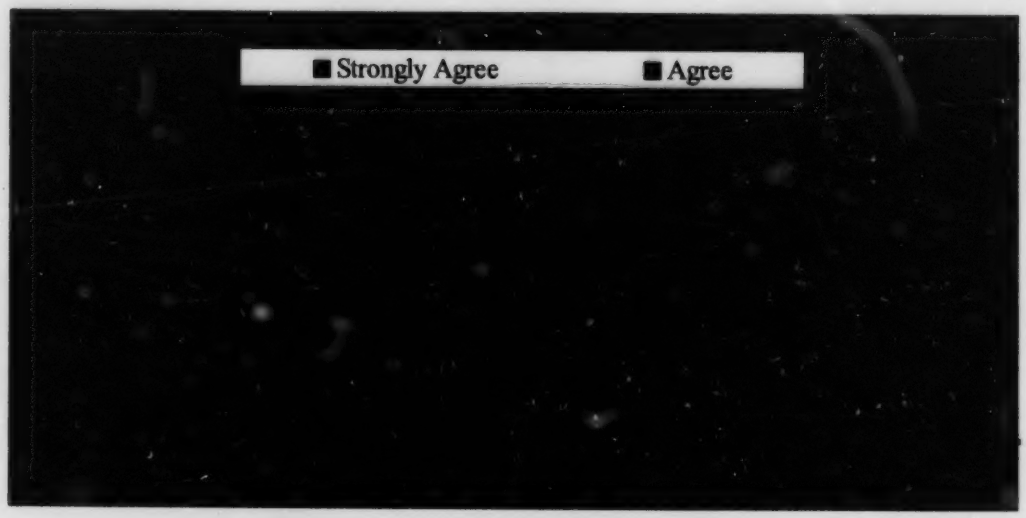

2.4 General Attitudes Towards Domestic Violence Issues

The majority of surveyed Manitobans expressed strong agreement that domestic violence tends to re-occur after it has happened once, that alcohol abuse often sets the stage for domestic violence and that citizens should be encouraged to report incidents of domestic violence. Only around one in three citizens, on the other hand felt strongly that penalties for perpetrators of domestic violence are too soft or that the government should be doing more to reduce domestic violence. (See Figure 5 below.)

Figure 5

Public Attitudes Towards Selected Statements Regarding Domestic Violence

"Would you say you strongly agree, agree, disagree or strongly disagree with the following statements"

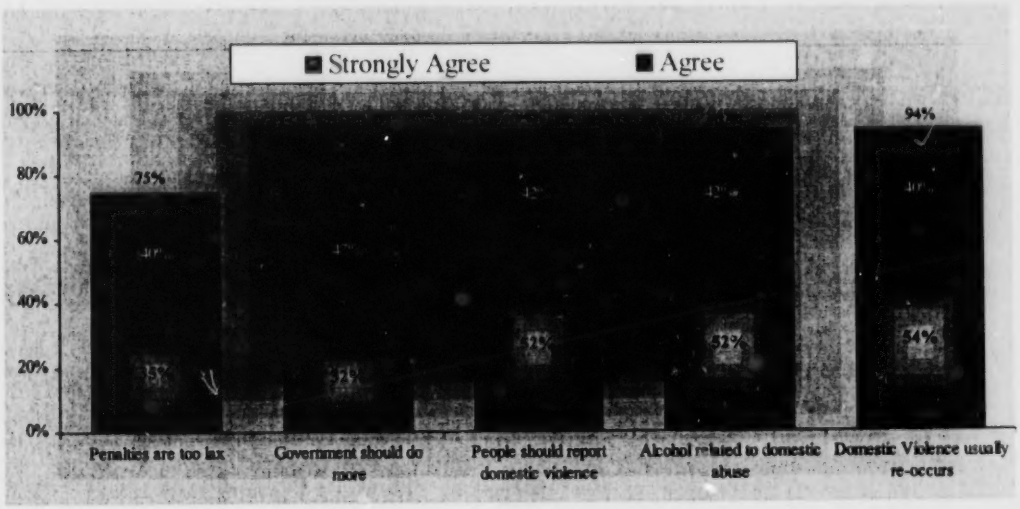

- Women were more likely than men to express strong agreement with each of the above statements.

- Residents of Winnipeg were more likely than their rural counterparts to express strong agreement with all of the above statements with the exception of the item linking domestic violence and alcohol. On this alcohol-related item, citizens of town and country were roughly equally likely to express strong agreement.

- Those who indicated they were familiar with victims of domestic violence were almost always more likely to express agreement with the tested statements than were those who did not state an intimacy with these victims. Here the exception is once again the item relating alcohol with domestic violence. On this item, those who feel they know victims were equally as likely as those who do not, to express strong agreement.

2.5 Personal Exposure to Domestic Violence Victims

Around one in five Manitoba adults report they personally know someone who has been victimized by domestic violence during the past year and many of these respondents claim to know more than one of these victims.

Across the province, 21 percent of those surveyed said they had an acquaintance or acquaintances who had been recent victims of domestic violence. One percent of this group offered that they themselves had been victimized by domestic violence and one percent said they believed they knew such a person but could not be absolutely certain. (See Figure 6.)

Figure 6

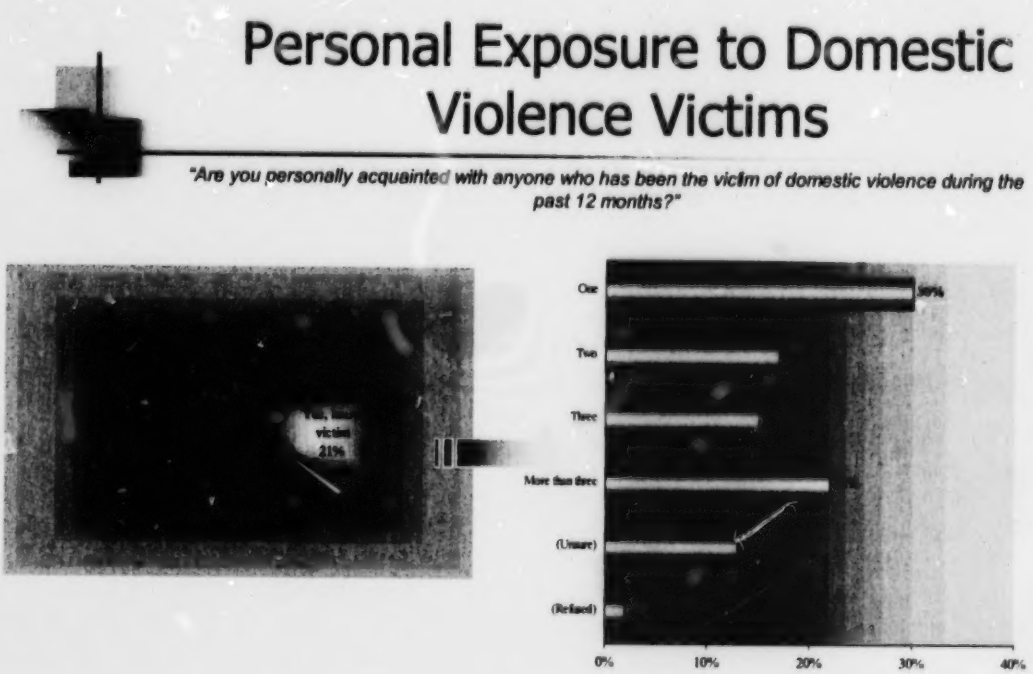

48

2.5 *Personal Exposure to Domestic Violence Victims*

Around one in five Manitoba adults report they personally know someone who has been victimized by domestic violence during the past year and many of these respondents claim to know more than one of these victims.

Across the province, 21 percent of those surveyed said they had an acquaintance or acquaintances who had been recent victims of domestic violence. One percent of this group offered that they themselves had been victimized by domestic violence and one percent said they believed they knew such a person but could not be absolutely certain. (See Figure 6.)

Figure 6

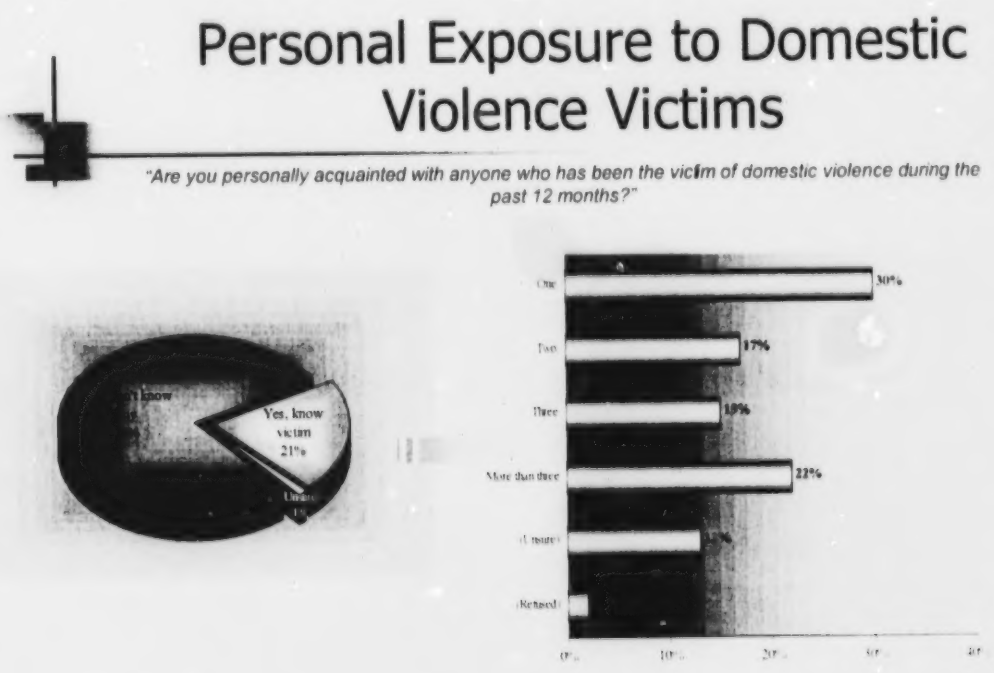

Personal exposure to victims of domestic violence was reported by disproportionate numbers of the following population sub-groups:

- *Women* – One in four (24%) women reported they knew a recent domestic violence victim compared with 18 percent of men.
- *Younger citizens* – One-quarter of those under 35 years of age (25%) said they knew one or more victims, compared with only 13 percent of those over 55 years who stated such a familiarity.
- *University Educated* – Twenty-five percent of those with university degrees compared with 19 percent among those with high school training or less.

A great many of those who report knowing a domestic violence victim say they know of more than one victim. Among those who report victim familiarity, 30 percent say they know a single victim, 17 percent point to two victims and 15 percent said they know three victims. Twenty-two percent said they know more than three domestic violence victims while 15 percent were not sure or declined to indicate how many victims they knew.

Taking only those who indicated how may victims they knew, shows almost two-thirds (64%) of those who knew a victim, knew at least two individuals who qualified as recent domestic violence victims.

2.6 *Public Views on the Causes of Domestic Violence*

Substance abuse and stress greatly out-rank all other theories when Manitobans are asked to describe what they regard as the root causes of domestic violence.

Stress in general (25%) and more specifically "financial" (26%) and "job-related" (8%) stress was cited as reasons for domestic violence by a combined total of six in ten Manitobans (59%). (See Figure 7)

Figure 7

Public Views on the Cause of Domestic Violence

- Unaided Responses* -

"What do you think causes domestic violence?"

*Note: Multiple mentions were accepted. Thus totals may exceed 100%.

46

2.6 Public Views on the Causes of Domestic Violence

Substance abuse and stress greatly out-rank all other theories when Manitobans are asked to describe what they regard as the root causes of domestic violence.

Stress in general (25%) and more specifically "financial" (26%) and "job-related" (8%) stress was cited as reasons for domestic violence by a combined total of six in ten Manitobans (59%). (See Figure 7)

Figure 7

Public Views on the Cause of Domestic Violence

- Unaided Responses* -

"What do you think causes domestic violence?"

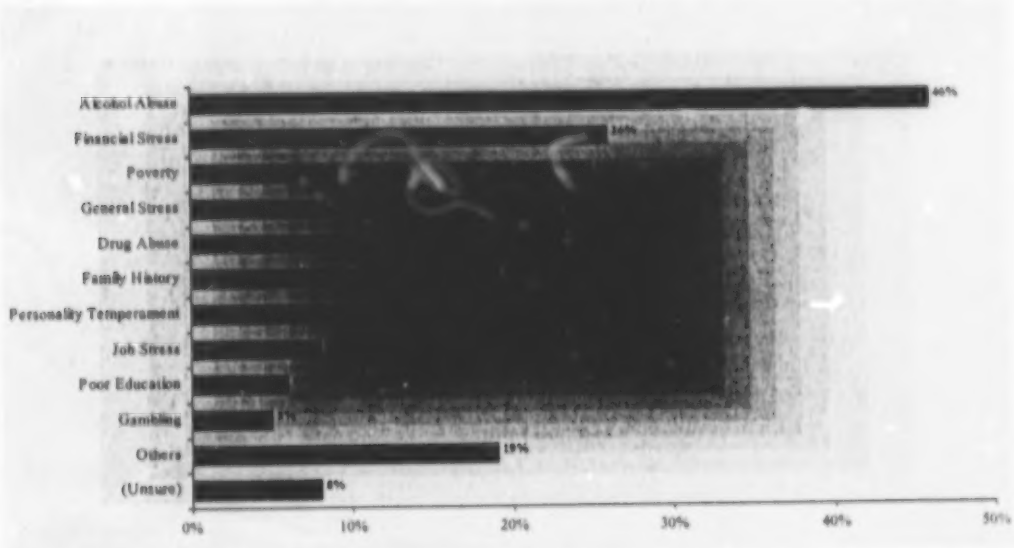

*Note: Multiple mentions were accepted. Thus totals may exceed 100%.

Almost one-half of those surveyed (46%) volunteered "alcohol abuse" as a main cause of domestic violence. Drugs were also seen as a cause of domestic violence by more than one in five respondents (21%).

Other perceived causes of domestic violence included "poverty" (25%), "family history of violence" (15%), "personality or temperament disorders" (14%) and "poor education" (6%) to name only a few of the more frequent mentions.

2.7 Reducing Domestic Violence in Manitoba

Manitobans offer a range of suggestions when asked what steps they believe should be taken to reduce domestic violence in the province.

Nearly one-third of respondents (31%) pointed to some form of "public education" as a means to lessen domestic violence. Women (34% vs 27% for men), middle-aged respondents (37% between 35-54 years), those with university degrees (42%) and higher income earners (36% over $60,000) were more likely than those from other survey sub-groups to cite education as a means for reducing domestic violence.

Introducing "stricter laws and penalties" was mentioned as a way to reduce domestic by just less than one in four Manitobans (22%). Those who were familiar with domestic violence victims were more likely than others to point to this as a way to lessen domestic violence (28%).

Other suggestions for reducing domestic violence included "counselling" (19%), "more/better programs" (21%) and "increasing awareness of problem" (16%).

Several other remedies were also offered including specific program suggestions. (See Figure 8.)

Figure 8

Suggested Ways of Reducing Domestic Violence

- Total Unaided Responses* -

"And what do you think is needed to prevent domestic violence inManitoba?"

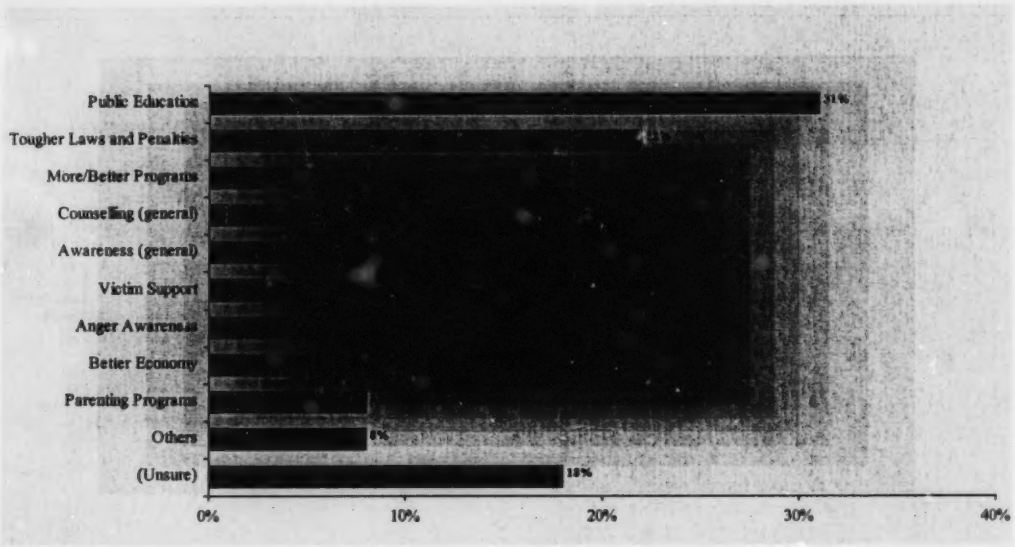

*Note: Multiple mentions were accepted. Thus totals may exceed 100%.

+6

Figure 8

Suggested Ways of Reducing Domestic Violence

- Total Unaided Responses* -

"And what do you think is needed to prevent domestic violence inManitoba?"

*Note: Multiple mentions were accepted. Thus totals may exceed 00%.

+6

OPINION DU PUBLIC SUR LES QUESTIONS DE VIOLENCE FAMILIALE AU MANITOBA

Document présenté à la Direction générale de la condition féminine du Manitoba

Direction générale de la condition féminine du Manitoba

Avril 2001

PROBE RESEARCH INC.

TABLE DES MATIÈRES

1.0 CONTEXTE ET MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE 3

2.0 RÉSULTATS DE LA RECHERCHE 4

2.1 Inquiétude du public au sujet de la violence familiale au Manitoba 4

2.2 Perceptions en ce qui concerne l'évolution de la fréquence des cas de violence familiale au Manitoba 6

2.3 Sensibilisation du public à certaines des mesures adoptées pour prévenir la violence familiale 8

2.4 Attitudes générales par rapport aux questions de violence familiale 10

2.5 Personnes qui connaissent des victimes de violence familiale 12

2.6 Opinions du public sur les causes de la violence familiale 14

2.7 Réduction de la violence familiale au Manitoba 16

1.0 CONTEXTE ET MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

La Direction générale de la condition féminine a fait appel à la société Probe Research pour qu'elle sonde l'opinion publique du Manitoba sur le thème de la violence familiale.

Le sondage mené à l'échelle de la province a été conçu par Probe Research en étroite collaboration avec des représentantes de la Direction générale de la condition féminine. Des entrevues par téléphone ont ainsi été effectuées entre le 1er et les 13 mars 2001, auprès d'un échantillon représentatif et choisi au hasard de 1 002 adultes résidant au Manitoba.

Avec un échantillon de 1 002 personnes, on peut dire avec 95 pour cent de certitude que les résultats sont à 3,1 pour cent près ce qu'ils auraient été si l'ensemble de la population adulte du Manitoba avait été consultée. La marge d'erreur est plus élevée à l'intérieur de chacun des sous-groupes du sondage.

Nous avons eu recours à un système modifié d'appel aléatoire pour que tous les adultes de la province aient une chance égale de participer au sondage sur la violence familiale conçu par Probe Research Inc. Pour analyser toutes les données recueillies, nous nous sommes servis d'un mélange de logiciels standards et personnalisés.

2.0 RÉSULTATS DE LA RECHERCHE

2.1 Inquiétude du public au sujet de la violence familiale au Manitoba

Le public s'inquiète beaucoup de la violence familiale au Manitoba. Parmi les adultes qui ont participé au sondage à l'échelle de la province, quatre sur cinq (80 %) ont indiqué qu'ils s'inquiétaient à ce sujet et la moitié d'entre eux étaient très inquiets. (Voir Illustration 1) Environ une personne sur cinq a déclaré ne pas s'inquiéter au sujet de la violence familiale.

Illustration 1

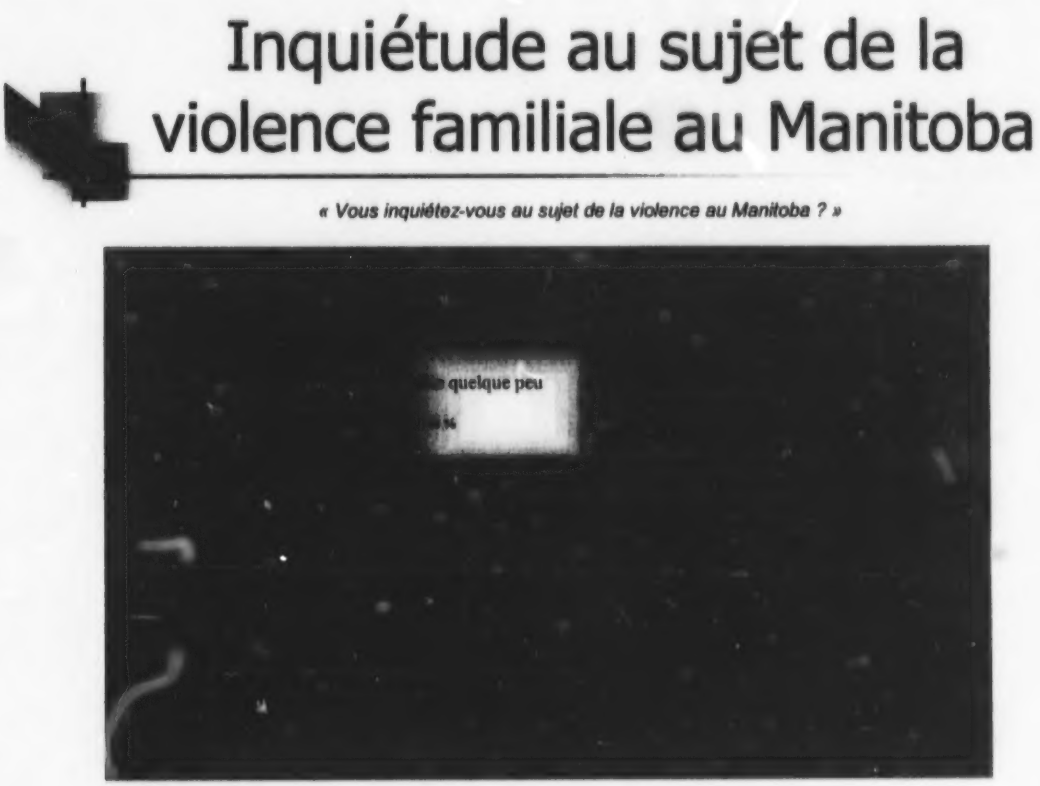

Les personnes qui ont exprimé le plus d'inquiétude au sujet de la violence familiale sont les femmes (47 % étaient très inquiètes par rapport à 32 % des hommes), ainsi que les personnes dont le niveau d'études est moins élevé (47 % de celles qui n'ont pas terminé leurs études secondaires) et dont le revenu familial annuel est également moins élevé (51 % de celles qui gagnent moins de 30 000 $).

Sur le plan régional, il est intéressant de noter que l'inquiétude au sujet de la violence familiale est un peu plus marquée à Winnipeg que dans les zones rurales de la province (43 % à Winnipeg par rapport à 36 % à l'extérieur de la route périphérique.) (Voir Illustration 2)

Illustration 2

Inquiétude du public au sujet de la violence familiale au Manitoba parmi les grands groupes de la population

« Vous inquiétez-vous au sujet de la violence familiale au Manitoba? »

	Total Man.	Wpg	Région rurale	Hommes	Femmes	18-34 ans	35-54 ans	55 ans et plus	Ét. sec. non terminées	Ét. sec. terminées	Études univ.	Dipl. univ.
Quelque peu inquiet	40%	39%	43%	41%	39%	38%	42%	40%	40%	38%	42%	42%
Pas inquiet	19%	18%	20%	26%	12%	22%	18%	16%	11%	21%	17%	23%

2.2 *Perceptions en ce qui concerne l'évolution de la fréquence des cas de violence familiale au Manitoba*

Une grande diversité de Manitobains et de Manitobaines s'entendent pour dire que la fréquence des cas de violence familiale augmente au Manitoba. Globalement, plus de deux adultes sur cinq dans la province (42 %) estiment que la violence familiale a « augmenté » au cours des cinq dernières années. Le même nombre cependant (42 %) croit que le taux de fréquence est resté inchangé au cours des cinq dernières années tandis que quatre pour cent seulement des adultes ont déclaré qu'ils pensaient que la violence familiale avait en fait *diminué* pendant cette période. (Voir Illustration 3)

Illustration 3

Opinions du public sur l'évolution de la fréquence des cas de violence familiale au Manitoba

« Au cours des cinq dernières années, pensez-vous que la fréquence des cas de violence familiale a diminué, augmenté ou n'a pas changé au Manitoba? »

Les personnes qui ont exprimé le plus d'inquiétude au sujet de la violence familiale sont les femmes (47 % étaient très inquiètes par rapport à 32 % des hommes), ainsi que les personnes dont le niveau d'études est moins élevé (47 % de celles qui n'ont pas terminé leurs études secondaires) et dont le revenu familial annuel est également moins élevé (51 % de celles qui gagnent moins de 30 000 $).

Sur le plan régional, il est intéressant de noter que l'inquiétude au sujet de la violence familiale est un peu plus marquée à Winnipeg que dans les zones rurales de la province (43 % à Winnipeg par rapport à 36 % à l'extérieur de la route périphérique.) (Voir Illustration 2)

Illustration 2

Inquiétude du public au sujet de la violence familiale au Manitoba parmi les grands groupes de la population

« Vous inquiétez-vous au sujet de la violence familiale au Manitoba? »

	Total Man.	Wpg	Région rurale	Hommes	Femmes	18-34 ans	35-54 ans	55 ans et plus	Ét. sec. non terminées	Ét. sec. terminées	Études univ.	Dipl. univ.
Très inquiet	40%	43%	36%	32%	47%	40%	39%	42%	47%	40%	40%	34%
Quelque peu inquiet	40%	39%	43%	41%	39%	38%	42%	40%	40%	38%	42%	42%
Pas inquiet	19%	18%	20%	26%	12%	22%	18%	16%	11%	21%	17%	23%

2.2 *Perceptions en ce qui concerne l'évolution de la fréquence des cas de violence familiale au Manitoba*

Une grande diversité de Manitobains et de Manitobaines s'entendent pour dire que la fréquence des cas de violence familiale augmente au Manitoba. Globalement, plus de deux adultes sur cinq dans la province (42 %) estiment que la violence familiale a « augmenté » au cours des cinq dernières années. Le même nombre cependant (42 %) croit que le taux de fréquence est resté inchangé au cours des cinq dernières années tandis que quatre pour cent seulement des adultes ont déclaré qu'ils pensaient que la violence familiale avait en fait *diminué* pendant cette période. (Voir Illustration 3)

Illustration 3

Opinions du public sur l'évolution de la fréquence des cas de violence familiale au Manitoba

« Au cours des cinq dernières années, pensez-vous que la fréquence des cas de violence familiale a diminué, augmenté ou n'a pas changé au Manitoba? »

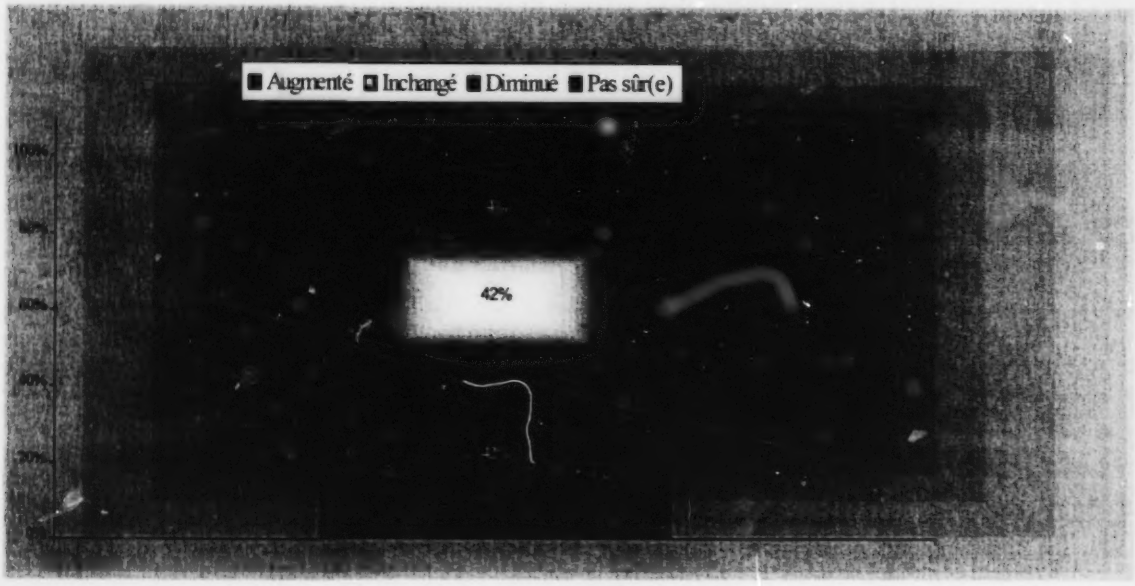

Douze pour cent des adultes interrogés ne voulaient pas ou ne pouvaient pas prévoir la façon dont la fréquence des cas de violence familiale allait évoluer dans la province.

Le nombre de personnes qui pensent que la violence familiale a augmenté au cours des cinq dernières annés est inversement proportionnel à leur niveau d'études et à leur niveau de revenu. Cela veut dire que moins les personnes interrogées gagnaient d'argent et moins elles avaient d'éducation, plus elles avaient tendance à penser que la violence familiale avait augmenté. L'avis des participants au sondage est par contre lié à leur âge, car plus ces personnes sont âgées et plus elles estiment que la violence familiale a augmenté.

Il est important de noter que les femmes étaient plus que les hommes portées à penser que la violence familiale avait augmenté récemment (48 % contre 37 % des hommes).

2.3 Sensibilisation du public à certaines des mesures adoptées pour prévenir la violence familiale

Le public était très au courant de quatre mesures adoptées pour prévenir la violence familiale sur les six sélectionnées. Il l'était particulièrement au sujet des ordonnances de prévention contre la violence familiale et le harcèlement criminel, et au sujet de la politique de tolérance zéro pour la violence familiale, alors qu'un petit nombre parmi les personnes interrogées avaient entendu parler du tribunal traitant des cas de violence familiale ou de la campagne publicitaire « Les promesses s'oublient, la violence non ».

L'illustration 4 ci-dessous indique, pour chacune des six mesures examinées, le pourcentage de la population provinciale qui est au courant.

Illustration 4

Sensibilisation à certaines des mesures adoptées pour prévenir la violence familiale

« Avez-vous déjà entendu parler de...? »

2.3 Sensibilisation du public à certaines des mesures adoptées pour prévenir la violence familiale

Le public était très au courant de quatre mesures adoptées pour prévenir la violence familiale sur les six sélectionnées. Il l'était particulièrement au sujet des ordonnances de prévention contre la violence familiale et le harcèlement criminel, et au sujet de la politique de tolérance zéro pour la violence familiale, alors qu'un petit nombre parmi les personnes interrogées avaient entendu parler du tribunal traitant des cas de violence familiale ou de la campagne publicitaire « Les promesses s'oublient, la violence non ».

L'illustration 4 ci-dessous indique, pour chacune des six mesures examinées, le pourcentage de la population provinciale qui est au courant.

Illustration 4

Sensibilisation à certaines des mesures adoptées pour prévenir la violence familiale

« Avez-vous déjà entendu parler de...? »

- Il est intéressant de constater que les femmes étaient plus au courant de l'ensemble des mesures énoncées ci-dessus que les hommes, à l'exception de la politique de tolérance zéro, pour laquelle les hommes étaient pratiquement aussi au courant que les femmes.

- Les habitants de Winnipeg étaient plus informés que ceux des régions rurales sur toutes les mesures énoncées, à l'exception de la *Loi sur les droits des victimes* et du tribunal traitant des cas de violence familiale. En ce qui concerne le tribunal, les personnes interrogées habitant en région rurale étaient plus au courant que les habitants de Winnipeg.

- Ceux et celles qui connaissaient personnellement des victimes de violence familiale étaient généralement très au courant de ces mesures, de même que celles qui possédaient un niveau d'éducation plus élevé.

2.4 Attitudes générales par rapport aux questions de violence familiale

La majorité des Manitobaines et des Manitobains consultés étaient vraiment d'accord avec les énoncés suivants : la violence familiale se répète après un premier incident; l'abus d'alcool mène souvent à la violence familiale; il faut encourager les gens à signaler les cas de violence familiale. Par contre, environ une personne seulement sur trois estime que les peines infligées aux agresseurs sont vraiment insuffisantes ou que le gouvernement devrait faire beaucoup plus pour réduire la violence familiale. (Voir Illustration 5 ci-dessous.)

Illustration 5

Attitudes du public par rapport à certains énoncés sur la violence familiale

« Êtes-vous vraiment d'accord, d'accord, pas d'accord, vraiment pas d'accord avec les énoncés suivants »

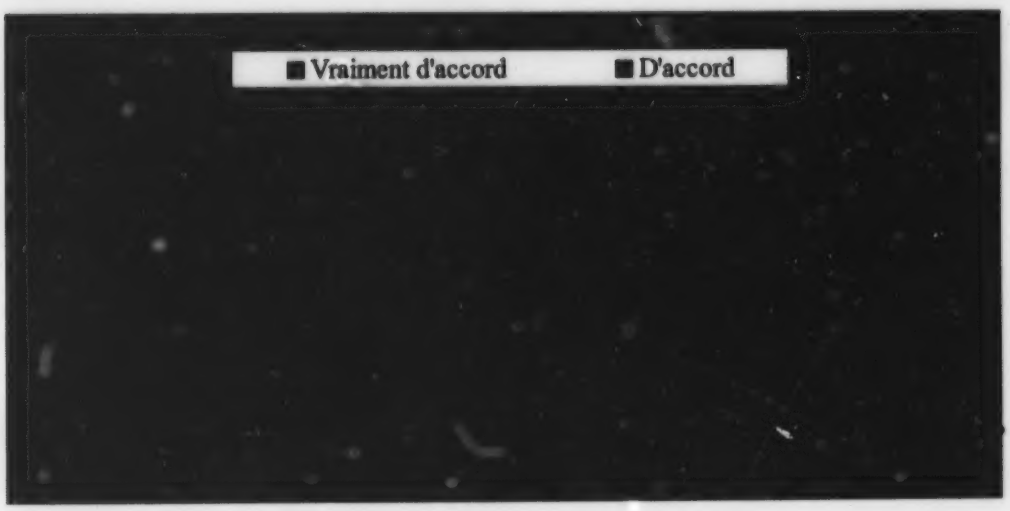

2.4 Attitudes générales par rapport aux questions de violence familiale

La majorité des Manitobaines et des Manitobains consultés étaient vraiment d'accord avec les énoncés suivants : la violence familiale se répète après un premier incident; l'abus d'alcool mène souvent à la violence familiale; il faut encourager les gens à signaler les cas de violence familiale. Par contre, environ une personne seulement sur trois estime que les peines infligées aux agresseurs sont vraiment insuffisantes ou que le gouvernement devrait faire beaucoup plus pour réduire la violence familiale. (Voir Illustration 5 ci-dessous.)

Illustration 5

Attitudes du public par rapport à certains énoncés sur la violence familiale

« Êtes-vous vraiment d'accord, d'accord, pas d'accord, vraiment pas d'accord avec les énoncés suivants »

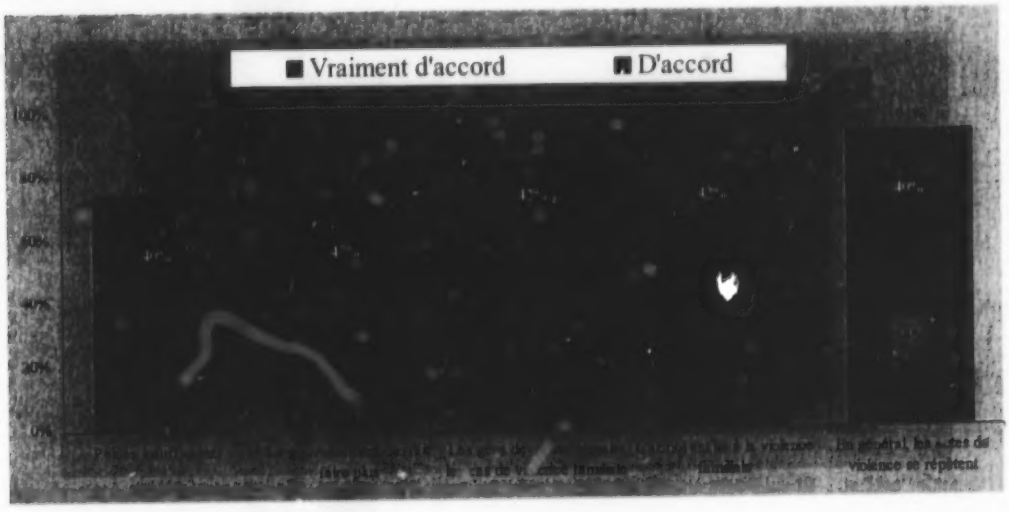

- Les femmes avaient plus tendance que les hommes à être vraiment d'accord avec chacun des énoncés ci-dessus.

- Les habitants de Winnipeg avaient plus tendance que ceux des régions rurales à être vraiment d'accord avec les énoncés ci-dessus, à l'exception de celui qui établit un lien entre la violence familiale et l'alcool. Sur ce point, les habitants de la ville et ceux de la campagne avaient presque aussi souvent tendance à être vraiment d'accord.

- Ceux et celles qui ont déclaré connaître des victimes de violence familiale avaient presque toujours plus tendance à être d'accord avec les énoncés que ceux et celles qui n'ont pas fait savoir qu'ils en connaissaient. Ici encore, l'exception porte sur l'énoncé qui établit un lien entre l'alcool et la violence familiale. Sur ce point, les personnes qui pensent connaître des victimes, tout comme celles qui pensent ne pas en connaître, ont indiqué qu'elles étaient vraiment d'accord.

2.5 *Personnes qui connaissent des victimes de violence familiale*

Au Manitoba, environ une personne adulte sur cinq déclare connaître personnellement quelqu'un qui a été victime de violence familiale au cours de la dernière année et bon nombre de ces personnes interrogées indiquent qu'elles connaissent plus d'une victime.

À l'échelle de la province, 21 pour cent des personnes consultées ont déclaré connaître une ou plusieurs personnes qui ont récemment été victimes de violence familiale. Un pour cent de ces personnes ont indiqué qu'elles avaient elles-mêmes été victimes et un pour cent ont déclaré qu'elles pensaient connaître une victime mais qu'elles n'en étaient pas absolument sûres. (Voir Illustration 6.)

Illustration 6

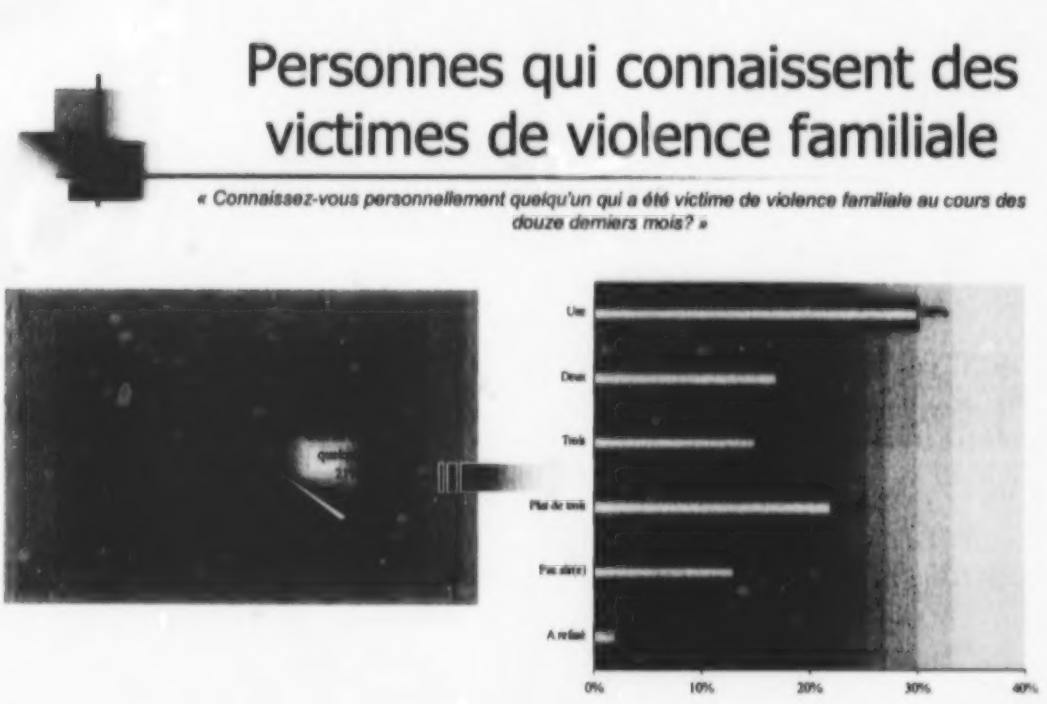

2.5 *Personnes qui connaissent des victimes de violence familiale*

Au Manitoba, environ une personne adulte sur cinq déclare connaître personnellement quelqu'un qui a été victime de violence familiale au cours de la dernière année et bon nombre de ces personnes interrogées indiquent qu'elles connaissent plus d'une victime.

À l'échelle de la province, 21 pour cent des personnes consultées ont déclaré connaître une ou plusieurs personnes qui ont récemment été victimes de violence familiale. Un pour cent de ces personnes ont indiqué qu'elles avaient elles-mêmes été victimes et un pour cent ont déclaré qu'elles pensaient connaître une victime mais qu'elles n'en étaient pas absolument sûres. (Voir Illustration 6.)

Illustration 6

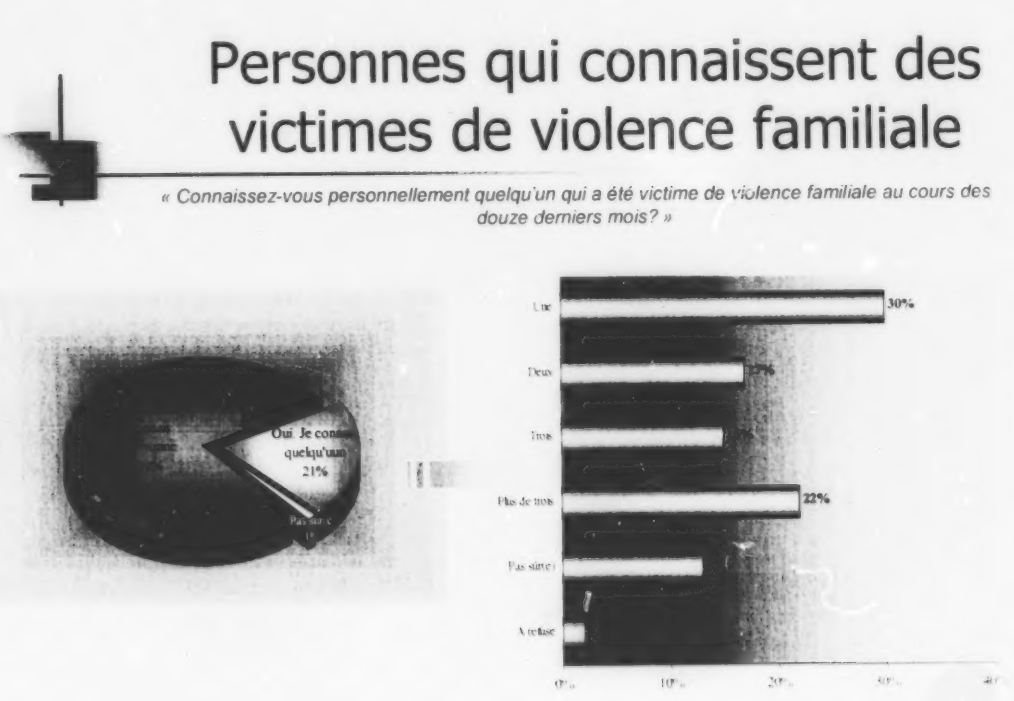

Un nombre particulièrement élevé de personnes appartenant aux sous-groupes suivants ont indiqué qu'elles connaissaient personnellement des victimes de violence familiale :

- *Femmes* – Une femme sur quatre (24 %) a déclaré connaître une personne qui avait récemment été victime de violence familiale, par rapport à 18 pour cent des hommes.
- *Jeunes* – Un quart des jeunes de moins de 35 ans (25 %) ont déclaré connaître une ou plusieurs victimes, par rapport à seulement 13 pour cent des personnes de plus de 55 ans qui ont fait une telle déclaration.
- *Diplômés universitaires* – Vingt-cinq pour cent des personnes qui possèdent un diplôme universitaire, par rapport à 19 pour cent des personnes qui ont ou qui n'ont pas terminé leurs études secondaires.

Une grande majorité de personnes qui ont déclaré connaître une victime de violence familiale ont indiqué qu'elles en connaissaient plus d'une. Parmi celles qui connaissaient des victimes, 30 pour cent en connaissaient une seule, 17 pour cent en connaissaient deux et 15 pour cent en connaissaient trois. Vingt-deux pour cent ont indiqué qu'elles en connaissaient plus de trois et 15 pour cent n'étaient pas sûres ou ont refusé de dire combien elles en connaissaient.

Si l'on ne tient compte que des personnes qui ont indiqué combien de victimes elles connaissaient, on constate que près des deux tiers (64 %) connaissaient au moins deux récentes victimes de violence familiale.

2.6 *Opinions du public sur les causes de la violence familiale*

Lorsqu'on demande aux Manitobains et aux Manitobaines d'expliquer ce qui, selon eux, est à l'origine de la violence familiale, l'abus d'alcool ou d'autres drogues et le stress sont les deux causes fondamentales qui ressortent.

Au total, six Manitobains sur dix (59 %) ont mentionné que le stress général (25 %), et plus précisément le stress relié aux finances (26 %) et le stress relié au travail (8 %) était à l'origine des actes de violence familiale. (Voir Illustration 7)

Illustration 7

Opinions du public sur les causes de la violence familiale

- Réponses spontanées* -

« Selon vous, qu'est-ce qui est à l'origine de la violence familiale? »

*Remarque : Comme il était possible de donner plusieurs raisons, les totaux dépassent parfois les 100 %.

2.6 *Opinions du public sur les causes de la violence familiale*

Lorsqu'on demande aux Manitobains et aux Manitobaines d'expliquer ce qui, selon eux, est à l'origine de la violence familiale, l'abus d'alcool ou d'autres drogues et le stress sont les deux causes fondamentales qui ressortent.

Au total, six Manitobains sur dix (59 %) ont mentionné que le stress général (25 %), et plus précisément le stress relié aux finances (26 %) et le stress relié au travail (8 %) était à l'origine des actes de violence familiale. (Voir Illustration 7)

Illustration 7

Opinions du public sur les causes de la violence familiale

- Réponses spontanées* -

« Selon vous, qu'est-ce qui est à l'origine de la violence familiale? »

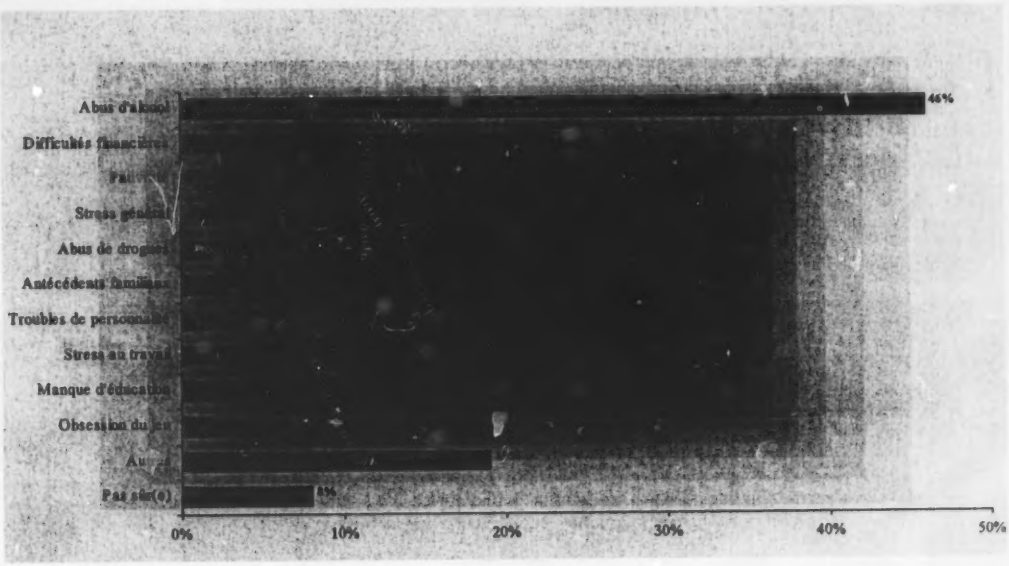

*Remarque : Comme il était possible de donner plusieurs raisons, les totaux dépassent parfois les 100 %.

Près de la moitié des personnes interrogées (46 %) ont indiqué l'« abus d'alcool » comme cause principale de violence familiale. De même, plus d'une personne sur cinq (21 %) estime que les drogues sont également une cause de violence.

Parmi les autres causes de violence familiale, mentionnons : la « pauvreté » (25 %), les « antécédents de violence dans la famille » (15 %), les « troubles de personnalité » (14 %) et le « manque d'éducation » (6 %), pour ne citer que quelques-unes des raisons les plus souvent énoncées.

2.7 Réduction de la violence familiale au Manitoba

Lorsqu'on leur demande quelles mesures, selon eux, il faudrait prendre pour réduire la violence familiale dans la province, les Manitobains et les Manitobaines font toutes sortes de suggestions.

Près d'un tiers des personnes interrogées (31 %) ont proposé une forme quelconque d'« éducation du public » pour diminuer la violence familiale. Les femmes (34 % contre 27 % des hommes), les personnes d'âge moyen (37 % des personnes de 35 à 54 ans), celles qui possèdent un diplôme universitaire (42 %) et celles qui ont un revenu élevé (36 % de celles qui gagnent plus de 60 000 $) avaient plus tendance que les membres des autres sous-groupes à citer l'éducation comme moyen de réduire la violence familiale.

Un peu moins d'un adulte manitobain sur quatre (22 %) a mentionné l'adoption de « lois et peines plus sévères » pour réduire la violence. Les personnes qui connaissaient des victimes étaient plus susceptibles que les autres de faire cette suggestion (28 %).

Autres suggestions qui ont été mentionnées : « counselling » (19 %), « augmentation et amélioration des programmes » (21 %) et « plus grande sensibilisation au problème » (16 %).

Plusieurs autres suggestions ont également été énoncées notamment l'instauration de programmes particuliers. (Voir Illustration 8.)

Illustration 8

Suggestions pour réduire la violence familiale

- Total des réponses spontanées* -

« Et d'après vous, que faut-il faire pour prévenir la violence familiale au Manitoba?»

*Remarque : comme il était possible de donner plusieurs suggestions, les totaux dépassent parfois les 100 %.

Illustration 8

Suggestions pour réduire la violence familiale

- Total des réponses spontanées* -

« Et d'après vous, que faut-il faire pour prévenir la violence familiale au Manitoba? »

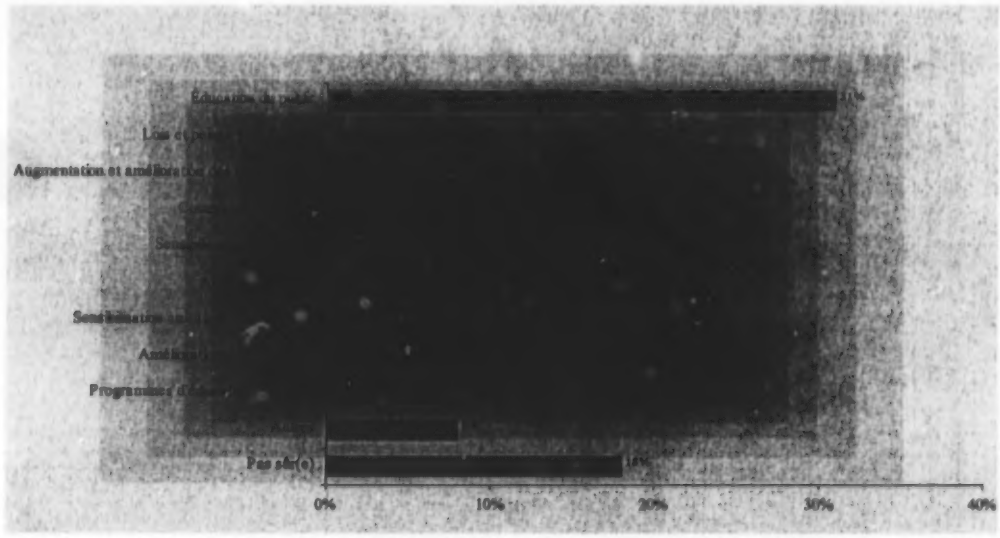

*Remarque : comme il était possible de donner plusieurs suggestions, les totaux dépassent parfois les 100 %.